

Déclaration de Vienne : Lutter contre l'augmentation de la criminalité transnationale organisée

Depuis plus de cent ans, INTERPOL aide ses pays membres à arrêter des malfaiteurs parmi les plus dangereux de la planète, en rassemblant les services chargés de l'application de la loi du monde entier afin qu'ils mettent en commun des informations, des opérations et des bonnes pratiques. Grâce à ses 19 bases de données, à ses programmes et opérations, ainsi qu'à la coopération avec ses pays membres, INTERPOL rend le monde beaucoup plus sûr.

Toutefois, la criminalité transnationale organisée s'est développée et modernisée, sous l'effet des progrès technologiques, de l'évolution des activités criminelles et des interactions accrues entre groupes criminels. Les responsables des services de police et les agents de première ligne ont fait clairement savoir que cette criminalité transnationale, transcontinentale et de plus en plus structurée en réseau rend leur travail beaucoup plus difficile et dangereux.

La communauté mondiale des services chargés de l'application de la loi a besoin de s'unir et de prendre des mesures énergiques. Par une nouvelle déclaration – la Déclaration de Vienne – formulée au nom de tous les policiers, où qu'ils se trouvent, INTERPOL propose une nouvelle approche pour lutter contre le fléau de la criminalité organisée.

La Déclaration de Vienne définit les cinq axes prioritaires de notre action :

1. La lutte contre la criminalité transnationale organisée doit devenir une priorité nationale en matière de sécurité au niveau mondial.

Les organisations criminelles opèrent à l'échelle internationale et mettent en péril nos sociétés, nos populations et nos économies. Dans de nombreux pays, les services chargés de l'application de la loi ne peuvent pas venir à bout de ce problème, car les malfaiteurs achètent de l'influence politique, lancent des cyberattaques depuis différents pays et exercent leurs activités à travers les frontières. Cette épidémie de criminalité transnationale doit être traitée au plus haut niveau gouvernemental comme une priorité mondiale. Le monde doit unir ses forces pour résoudre cette crise sécuritaire.

2. Renforcer la coopération pour lutter contre les activités criminelles.

Les pays ne peuvent plus compter uniquement sur les échanges bilatéraux ou régionaux. Le partage d'informations à l'échelle internationale est fondamental et doit devenir la norme, et non l'exception, si nous voulons contrer l'augmentation importante de la criminalité organisée.

3. Accroître le partage d'informations.

Les décideurs chargés de la police, de la justice et de la sécurité nationale doivent conjuguer leurs efforts pour élaborer une riposte mondiale en levant les obstacles au développement du partage d'informations.

4. Donner des moyens d'agir aux agents de police de première ligne.

Chaque agent de police est un maillon de la chaîne qui protège sa collectivité et le monde. Les policiers, y compris ceux de première ligne et qui protègent les frontières, doivent avoir accès aux informations nécessaires des bases de données mondiales pour contrer les activités criminelles, ainsi que bénéficier d'un meilleur soutien technologique, de formations et d'informations sur la lutte contre la criminalité mondiale.

5. Investir davantage dans l'innovation et la technologie.

Les malfaiteurs devançant les services mondiaux chargés de l'application de la loi pour ce qui est d'investir dans les technologies et l'innovation. Une forte hausse des investissements dans la recherche, le développement et le renforcement des capacités est nécessaire si l'on veut que les polices du monde entier soient dotées des outils nécessaires pour triompher de la criminalité transnationale organisée.

Nous sommes à un point de bascule. C'est maintenant qu'il faut agir.



Ahmed Naser AL-RAISI
Président d'INTERPOL



Jürgen Stock
Secrétaire Général d'INTERPOL

27 novembre 2023